

Compte Rendu de l'Atelier du 11 avril 2009 Tenu par le Ministère Provincial de l'Environnement, Maniema en collaboration avec le Projet TL2

I. DISPOSITIONS GENERALES

- 1) Lieu : Salle Champagnat/ Institut de l'ENANO
- 2) Groupe ciblé :
Les Notabilités du Territoire de Kailo (Députés et Ministres provinciaux de Kailo, Administrateur, Chefs des collectivités, chefs de groupements, Société civile, crème intellectuelle et faiseurs d'opinion) plus particulièrement celles de la chefferie des Bangengele et du secteur des Balanga.
- 3) Participants : 144 participants sur 100 invités
- 4) Thème : Mise en œuvre des mécanismes concourant à la protection des espèces animales ciblées par la chasse dans le territoire du Kailo
- 5) Objectif global : Arriver à créer une Aire Protégée chez les Balanga et les Bangengele
- 6) Résultat central attendu : Les animaux ciblés par la chasse sont protégés et sécurisés

II. ATELIER PROPREMENT DIT

II. 1. Introduction

A. Mot de bienvenue : par Son Excellence JEANNE NASSOR TABU, la Ministre Provinciale de l'Environnement, Conservation de la Nature, Tourisme, Culture et Arts (ECNTCA).

Dans son mot, Madame Jeanne Nassor Tabu a d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants et plus spécialement à l'ADG et à l'ADT de l'ICCN, avant de présenter le cadre de partenariat agissant entre le gouvernement Provincial et le projet TL2 et ce, depuis Août 2008.

Malgré l'existence des quelques espèces endémiques phares, partiellement ou totalement protégées chez les Balanga et les Bangengele, la Ministre a fait remarquer que la chasse cible indistinctement toutes les espèces et que le risque d'extermination des espèces à protéger est imminent, si des mécanismes de protection ne sont pas pris dans le plus bref délai. D'où, tout le sens du présent atelier.

B. Ouverture de l'atelier : Par son Excellence PIERRE MASUDI MENDES, Vice Gouverneur de Province et Gouverneur Ad intérim

Le Vice Gouverneur assumant l'intérim du Gouverneur a demandé aux participants, toutes les tendances confondues, à comprendre le bien fondé d'une Aire Protégée dans leur entité. Il a demandé à la Communauté Locale représentée par les notabilités à accueillir l'initiative de cette création du Parc.

Il a fini en disant qu'étant lui même le fils de la Province, il serait le premier à dire non s'il voyait quelque chose de négatif dans le processus.

C. Mot de la délégation de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) : Par le Révérend Pasteur Cosma WILUNGULA BALONGELWA, Administrateur Délégué Général de l'ICCN.

Dans son mot, l'ADG de l'ICCN a parlé de la vision de l'ICCN, il a d'abord retracé l'historique de la Conservation de la Nature au Congo, laquelle a commencé en 1925 par la création du parc National Albert (aujourd'hui P.N. des Virunga) ; un parc qui fait la fierté du Congo et le respect de notre pays par le monde entier.

L'ADG a ensuite démontré que la RDC regorge 70 Aires Protégées qui couvrent 11% de la superficie du territoire national ; l'objectif est d'atteindre 15% au total.

L'absence d'une Aire Protégée au Centre Est du pays dont le Maniema interpelle tout un chacun de nous a-t-il souligné.

L'ADG a poursuivi en démontrant le partenariat qui existe entre l'ICCN et le couple des Docteurs John et Terese Hart dans le domaine de la conservation de la Nature au Congo depuis plus de 30 ans, avant de présenter les principales activités de l'ICCN :

- La surveillance
- La formation des gardes
- La recherche scientifique multidisciplinaire

Enfin, l'ADG de l'ICCN a annoncé la création d'un parc au Maniema, dans les tout prochains jours, grâce aux découvertes du projet TL2.

Tous ces points ont été complétés par Monsieur Benoît KISUKI MATHE, l'ADT DE L'ICCN.

II. 2. Première partie de l'atelier : Des lignes directrices

Avant de commencer la première partie, l'équipe pédagogique a jugé bon d'écouter les attentes des participants, à l'occurrence les Notabilités de Kailo. Ces attentes se présentent comme suit :

- KANYOMBE BILIBA AUGUSTIN, chef de secteur Ambwe :
 - Aucune communauté n'a été consultée pourtant le parc est déjà annoncé
 - Le Code forestier a-t-il été respecté ?
 - Une enquête publique a-t-elle été faite ?
 - Q/ quand allons-nous présenter notre cahier de charge ?

- LOUIS LOMPOKE JUSTIN :
 - Toutes nos activités de subsistance sont orientées dans la forêt. Et si on nous prend notre forêt, que prévoit-on pour nous en compensation ?
 - Quel est le pourcentage pour nous, les ayant droit ?

- OMEKOKO ATENDE CHRISTOPHE, Ministre de Communication, Sport et Loisirs :
 - Il y a eu des malentendus, à cause de manque d'information, mais maintenant, tout le monde a compris les objectifs de TL2. Ainsi, les Bangengele présents dans la salle doivent rentrer dire à leurs frères que TL2 n'est pas venus leur ravir la forêt, mais bien pour le développement à long terme de notre entité.
 - Mais un cahier de charge sera soumis auprès des autorités compétentes.

- SERGE ILUNGA, représentant de Député Eugide Makoko :
 - Quels sont les mécanismes de sécurité que l'ICCN et TL2 envisagent mettre en place pour éviter que la population ne soit tracassée ?

- Honorable BUSHIRI MAKOLA :
 - Quel était le plan de sensibilisation pour TL2 ?
 - Quel était le plan de mise en œuvre pour la création du parc
 - Après avoir compris le bien fondé d'une Aire Protégée pour le développement de Maniema, il a demandé à la population de ne pas user d'une résistance non fondée alors qu'elle vit dans la misère et leur a demandé de bien vouloir accueillir et de soutenir ICCN et TL2 pour la création du parc.
 - A l'Etat congolais, il demande de ne pas user de son pouvoir avec le slogan : « le sol et le sous-sol appartiennent à l'Etat » sans tenir compte de la survie de la population et de développement du milieu.

Deux temps forts ont ponctué cette partie :

- L'exposé du Dr Terese Hart, Directrice du projet TL2
- L'exposé du Dr John Hart, Directeur Scientifique et technique du projet TL2

A. Exposé de la Directrice Dr Terese Hart

A l'aide de projection PowerPoint, la directrice Dr Terese Hart a d'abord présenté TL2, ses objectifs, l'expérience de ses cadres dans le domaine de la conservation de la Nature (faune et flore).

Elle a ensuite présenté un aperçu historique de la faune de Kailo avec « la guerre des ivoires », le manque de connaissance actuelle de cette faune, les méthodes utilisées par TL2 pour repérer les indices des animaux, les documenter et rectifier l'état actuel de la faune dans le terrain de recherche scientifique, la potentialité faunique de Kailo-Ouest, constituée entre autre des espèces endémiques, partiellement ou totalement protégée, voire de nouvelles espèces des primates.

NB. La présence de l'Abbé Apollinaire MALUMALU, président de la Commission Electorale Indépendante en RDC et président du programme AMANI, de passage à Kindu, a été une opportunité remarquable. Il a encouragé l'assistance à soutenir l'initiative d'une Aire protégée.

B. Exposé du Directeur Scientifique, Dr John Hart

Toujours à l'aide du PowerPoint, le Directeur Scientifique a présenté les problématiques de la chasse de subsistance (pièges, ...) et surtout la chasse commerciale (arme à feu dont calibre 12), les marchés de viande de chasse, le ciblage de toutes les espèces animales par la chasse et l'absence d'un calendrier de chasse ou encore le respect des textes légaux dans la réglementation de la chasse comme les principales menaces qui pèsent sur la faune de l'Ouest de Kailo.

II. 3. Deuxième partie : Des modalités de protection

Cette deuxième partie a traité des mécanismes de protection grâce à la stratégie de feedback, l'objectif étant d'amener les participants à se prononcer librement sur :

- La réglementation nationale de la chasse
- Les saisons de chasse et le port des armes à feu, et surtout la création d'une Aire Protégée dans la chefferie des Bangengele et le secteur des balanga.

Ci-après, les déclarations des dignitaires interrogés :

- KANYOMBE BILIBA AUGUSTIN ,Chef de secteur Ambwe :
 - Apres avoir pris conscience du danger qui pèse sur la faune avec les résultats présentés par Dr John Hart, si l'Etat décide de créer le parc, étant représentant de la population qui m'a envoyé, je dis oui, à condition que nos desiderata soient pris en compte
- MAKONGA MASUDI Chef de secteur Basongola :
 - J'accepte la création du parc dans nos entités
- BOTUMBE WELI, Chef de chefferie Balanga :
 - Je suis content de la création du futur parc
- JEANNE ULIMUENGU, Cheftaine de chefferie Bangengele :
 - J'accepte que le parc soit créé car ma chefferie est restée jusque là toujours sous développée et ceci peut être une opportunité.
- OMOKOKO ATENDE CHRISTOPHE, Notable de Bangelele et Ministre Provinciale de Communication, Sports et Loisirs :
 - Je suis content que notre entité soit valorisée pour l'intérêt provincial, national, voir international
 - En plus, je demande à l'ICCN de nous venir en aide pour chasser les braconniers qui viennent de Kasai et de l'Equateur envahir notre forêt de Bangengele.

- Honorable BUSHIRI MAKOLA, Député Provincial de Kailo :
 - Je suis content que le parc soit érigé car cela fait la fierté et le prestige de notre territoire. En même temps, je demande que la représentation des habitants de Kailo soit prise en compte. Dieu a pensé à nous et maintenant le nom de Kailo sera connu de partout au monde.
 - Je promets que je vais soutenir les efforts de l'ICCN et TL2 jusqu'à la réalisation parfaite de ce projet du parc.

- ISAAC MBUKE, Administrateur du Territoire de Kailo :
 - Pendant la guerre, Kailo a été mis à feu et à sang et toutes les infrastructures détruites. Ainsi, nous espérons que la présence de ce parc sera une occasion pour rehausser le niveau de vie de Kailo.
 - Ainsi, je promets mon soutien et une contribution de sensibilisation dès la base.

- Albert KAPOLI, Président de Société Civile de Kailo :
 - Je suis content et demande que nous soyons toujours associés pour nous permettre aussi de vous aider.

- Catherine EKOKO, responsable de l'Association locale ONGD « Mungu ni Mapendo » :
 - Je souhaite que nous puissions nous soutenir mutuellement dans nos activités

- MAKONGA FARAY, Chef de Division Provinciale de l'Environnement :
 - Je dis merci pour la création de ce parc

- JEAN-RÉNÉ SWEDI SEMBE, Chef de Division Provinciale de Tourisme :
 - Je me réjouis de cette initiative.

Après ces déclarations, l'ADG Pasteur WILUNGULA BALONGELWA COSMA de l'ICCN, a démontré l'importance d'un Parc sur le plan économique : l'emploi, la rétrocession de 40% des recettes réalisées par le Parc à travers le tourisme, la masse monétaire injectée dans le milieu et autres.

Aussi, une ligne de démarcation a été démontrée entre les entreprises d'exploitation forestière et la Conservation afin de faire comprendre que le cahier de charge n'est pas un préalable pour la conservation qui n'exploite rien. Néanmoins l'ICCN peut examiner dans quelle mesure répondre à quelques desiderata de la population.

Il a montré l'importance de la conservation participative.

Pour clore cette page, l'ADG de l'ICCN, Pasteur WILUNGULA BALONGELWA COSMA a exprimé sa joie et a garanti que dès maintenant, l'ICCN et tous les intervenants dans la création de ce futur parc, vont travailler en parfaite collaboration. Aussi, il a informé que l'ICCN va ouvrir son bureau à Kindu. Par conséquent, il a demandé à l'assemblée de choisir une personne, originaire de Kailo afin d'être engagée par l'ICCN.

Il va de soit que les braconniers immigrants qui opèrent dans la chefferie de Bangengele et le secteur de Balanga vont être évacués, d'abord par voie de sensibilisation, puis par force en cas de récidive.

Son Excellence JEANNE NASSOR TABU, la Ministre Provinciale de l'ECNTCA, s'est félicitée de la prochaine naissance de cette Aire Protégé au Maniema et a manifesté sa joie par les mots de clôture de la séance.

Commencé à 11h15', l'atelier a pris fin vers 17 :00' à la satisfaction de tous.

Rapporteurs :

Siméon Dino S'hwa, Chef d'équipe TL2

Crispin Kibambe Ntshianka, Chef d'équipe TL2

Stanislas Mukandikwa Thembo, DIRCAB de MIN/ECNTCA

Atelier du 11 avril 2009



Mot d'ouverture par Son Exc. Pierre Masudi Mendes, vice gouverneur



Mot de la délégation de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature par L'ADG de l'ICCN, le Révérend Pasteur Cosma WILUNGULA BALONGELWA



Honorable Bushiri (extrême gauche) à l'ouverture de l'atelier



Son Exc. Jeanne Tabu Nassor (centre), ADG/ICCN (droite)



L'ADT Benoit KISUKI MATHE à côté de l'AT de Kailo Isaac MBUKE



L'abbé Apollinaire MALUMALU a adressé les participants



Chef de secteur Ambwe, Augustin KANYOMBE BILIBA



Mot de clôture par Son Exc. Jeanne Tabu Nassor



*Cheftaine de chefferie Bangengele, Jeanne ULIMUENGU
Chef de chefferie Balanga, BOTUMBE WELI*



La délégation ICCN avec l'équipe TL2

Atelier préparatoire du 10 avril 2009



Formation des agents du ministère provincial de l'environnement

Réunion informelle de suivi à Vero Beach du 11 avril 2009 (TL2, ICCN et Notables de Kailo)



L'ADG de l'ICCN, l'ADT de l'ICCN, l'Honorable BUSHIRI MAKOLA Député Provincial, l'Honorable OMOKOKO ATENDE, Ministre Provinciale de Communication, Sports et Loisirs

